

La préfecture des Alpes-Maritimes communique :

Météo-France a émis un bulletin de vigilance orange " vents violents " pour le département des Alpes-Maritimes.

Ce mercredi 3 janvier 2018, le vent de secteur ouest à nord-ouest se renforce progressivement. Il devient fort cet après-midi et ce soir notamment sur le relief alpin ainsi que sur le pays grassois et sur le massif du Cheiron. Sur ces zones, on attend des rafales de l'ordre de 100 à 130 km/h.

Les zones littorales seront moins affectées par le vent. Cependant, en soirée de mercredi des rafales de l'ordre de 100 km/h pourront toucher la plaine cannoise et tout le littoral.

Le vent faiblit progressivement dans la nuit de mercredi à jeudi mais reste fort sur le pays grassois.

La fin de l'épisode est prévue demain, jeudi 4 janvier, à 0h00.

Pour plus d'informations, merci de vous référer à la carte de vigilance Météo France disponible <http://vigilance.meteofrance.com/> et au règlement départemental de vigilance et d'alerte.

Rappel des conseils de comportement pour la population :

- limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent,
- ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral,
- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.